NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

DEGRILLEUR AUTOMATIQUE SG400

SCHEMA D'INSTALLATION 2

FONCTIONNEMENT – ASSERVISSEMENT 3

MONTAGE – ENTRETIEN

1 - Montage 4
- 1.1 - Descriptif
- 1.2 - Instructions de montage
- 1.3 - Instructions de mise en route

2 - Entretien 6
- 2.1 - Contrôles et entretiens périodiques
- 2.2 - Pièces d'usure
- 2.3 - Remise en service après coupure de l'interrupteur de sécurité

3 - Schémas 9
- 3.1 - Ensemble descriptif
- 3.2 - Détecteur de position
- 3.3 - Immobilisation de la benne
- 3.4 - Montage de la sangle
- 3.5 - Réglage de la sangle
- 3.6 - Remplacement des pièces d'usure

ANNEXE 1
Consignes de sécurité – Protection des personnes.

ANNEXE 2
Fin de course et interrupteurs de position

ANNEXE 3
Motoréducteur SEW

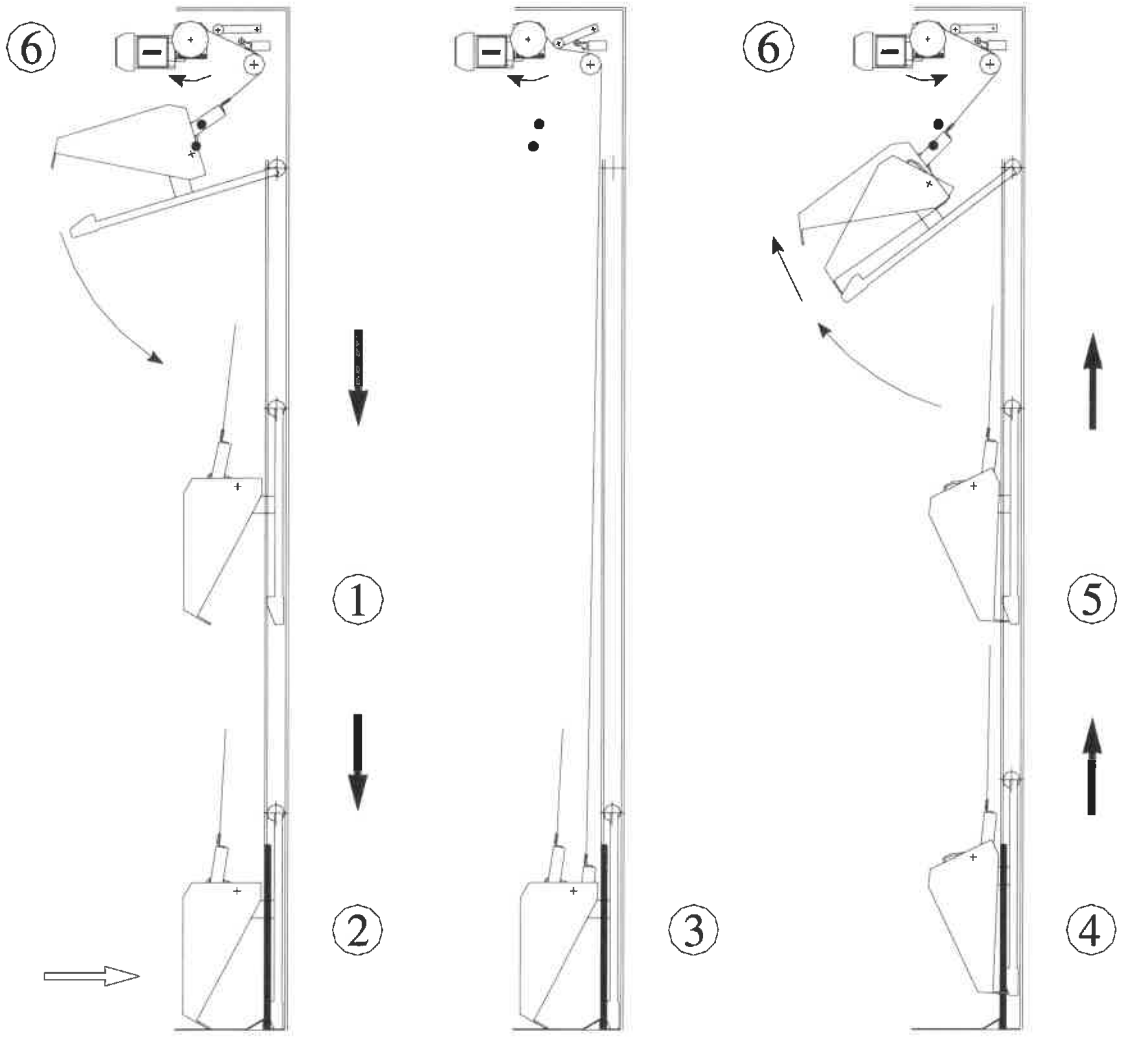
FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

FONCTIONNEMENT ASSERVISSEMENT



1. **ARRET-REPOS** (fin de cycle) – La benne reste en attente pendant le temps programmé.

2. **DESCENTE** - Le système d'asservissement a donné l'ordre de démarrage au moteur qui déroule la sangle. La benne descend ouverte. Elle vient se poser au fond.

3. **ARRET BAS** - Par gravité, le mobile change de position. La sangle se détend, libérant le palpeur qui sollicite le fin de course « bas ».

4. **NETTOYAGE DE LA GRILLE** - Le moteur repart en sens inverse. La sangle se tend. La benne se ferme, engageant ses dents entre les barreaux puis remonte. Les déchets prélevés sont emprisonnés dans la benne fermée.

5. **DEVERSEMENT** - La benne vient en butée et se déporte au-dessus du réceptacle à déchets, jusqu'à ce que l'angle d'inclinaison prédéterminé libère le mobile qui retourne en position d'ouverture de benne. Le détecteur "haut" arrête le moteur et sollicite l'inverseur de marche. La benne redescend, la temporisation « fin de cycle » stoppe celle-ci en position REPOS, dans l'attente d'un nouveau cycle.

 Tout cycle interrompu par coupure électrique reprend dans le même sens.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

MONTAGE

Consignes de sécurité - Protection des personnes : voir ANNEXE 1

1.1 DESCRIPTIF (Repérage des pièces, §3.1 - Ensemble descriptif)

Le dégrilleur se compose de :

- 1 châssis (rep.1), en un ou plusieurs éléments fonction de sa hauteur ou de l'implantation,
- 1 benne (rep.5), composée d'un peigne articulé et d'un chariot coulissant dans le châssis,
- 1 motoréducteur (rep.18),
- 1 tambour de sangle (rep.11),
- 1 sangle (rep.12),
- 1 palpeur point « bas » (rep.13),

Et des matériels électriques suivants :

- 1 détecteur de fin de course "bas" (rep.14),
- 1 détecteur de fin de course "haut" (rep.15),
- 1 détecteur de fin de cycle (rep.16),
- 1 interrupteur de sécurité (rep.17),
- 1 boîtier de commande manuelle, ou un boîtier de jonction avec arrêt d'urgence (rep.19).

Chacun de ces composants est fixé par vis et écrous-freins de même matière que le support.
Des accessoires éventuels sont représentés ou notés sur le schéma d'implantation joint.

NB: Le dégrilleur peut être totalement ou partiellement assemblé à l'expédition. Le motoréducteur est bi-tension 240/400 V, 50 HZ. Il est couplé en 400 V, niveau d'huile effectué, prêt à fonctionner.

1.2 INSTRUCTIONS DE MONTAGE

1.2.1 MONTAGE DU CHASSIS

1.2.1.1 Châssis en un élément

Positionner le châssis à son emplacement, vérifier la verticalité du châssis (rep.1) et des rails de guidage, caler si nécessaire et contrepercer, cheviller ou boulonner selon la nature du support, trous de fixation diam. 12 mm. (Chevilles ou boulons hors fourniture).

Graisser l'intérieur des rails autant que besoin.

1.2.1.2 Châssis en plusieurs éléments

Positionner la (ou les) partie(s) inférieure(s) à l'emplacement prévu, vérifier la verticalité des rails de guidage, caler si nécessaire et contrepercer, cheviller ou boulonner. Assembler la partie supérieure (liaison 10 boulons M12/25 en attente sur le cadre inférieur).

Graisser l'intérieur des rails autant que besoin.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

1.2.1.3 Raccordement électrique

Les différents matériels électriques (§1.1 Descriptif) qui équipent le dégrilleur sont raccordés électriquement au boîtier de commande manuel ou au boîtier de jonction suivant le type d'installation.

Le boîtier est équipé de deux presse-étoupes permettant l'alimentation par deux câbles :

► **1 câble 12G1.5** pour l'alimentation des :
- Fin de courses haut et bas
- Arrêt de sécurité,
- Détecteur de fin de cycle,
- Arrêt d'urgence
- Bouton poussoir montée-descente (si boîtier manuel)

► **1 câble 4G2.5** pour l'alimentation du motoréducteur.

L'entrée des câbles d'alimentation se situe au pied du dégrilleur coté boîtier de raccordement (§3.1 - Ensemble descriptif). Pour la mise en place des câbles, démonter le panneau de carénage (rep.4), enfiler les câbles dans les tubes de guidage situés entre le rail de guidage et le châssis (rep.1). Ressortir ceux-ci sous le boîtier manuel (rep.19) par le trou oblong prévu à cet effet.

Le raccordement électrique s'effectue suivant le repérage des bornes.
(Annexe 4 - Schéma électrique).

► 1.3 INSTRUCTIONS DE MISE EN ROUTE

Lors du transport et de l'installation du dégrilleur, la benne (rep.5) est en place dans les rails, prête à fonctionner, et **immobilisée** pour le transport. Supprimer les fixations qui solidarisent la benne au châssis.

1.3.1 VÉRIFIER LA SANGLE (§ 3.4 - Montage de la sangle).
Vérifier la position de la sangle aux points suivants : mobile (rep.9) poulie (rep10) Palpeur (rep.13) et tambour (rep.11). Le sens d'enroulement de la sangle sur le tambour doit être conforme à la figure 17.

1.3.2 VÉRIFIER LE SENS DE ROTATION DU MOTO-RÉDUCTEUR
Au niveau de l'armoire électrique mettre le commutateur en position « MANUEL", à l'aide des boutons montée et descente, vérifier la correspondance entre les commandes et le déplacement de la benne. Si nécessaire inverser deux phases à l'alimentation du moteur.

1.3.3 VÉRIFIER LES FINS DE COURSE « HAUT « ET « BAS »
A l'aide des commandes manuelles, tester les arrêts fin de course « haut » et fin de course « bas », puis basculer en position automatique.

1.3.4 RÉGLER LES TEMPORISATIONS « MARCHE » ET « ARRÊT »
Les temporisations marche et arrêt sont réglées en atelier :

La temporisation	ON temps de fonctionnement	est réglée pour deux cycles de fonctionnement.
La temporisation	OFF temps d'arrêt	est réglée pour vingt minutes d'arrêt.

Pour un fonctionnement normal, laisser le réglage de la temporisation ON à deux cycles. Régler la temporisation OFF pour un temps d'arrêt maximum en fonction du débit, de la nature et de la quantité des déchets à récupérer.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ENTRETIEN

Consignes de sécurité - Protection des personnes : voir ANNEXE 1

2.1 CONTROLES ET ENTRETIEN PERIODIQUES

2.1.1 TOUS LES MOIS

Contrôle visuel de l'aspect de la sangle (rep.12).

Vérifier qu'elle circule librement sans frottement latéral sur la poulie (rep.10) le galet du palpeur (rep.13), et les flasques de tambour (rep.11).

Si nécessaire régler la position de la sangle (§3.5. Réglage de la sangle).

Nettoyer le galet et la poulie s'ils sont encrassés.

Contrôle visuel de la propreté du dégrilleur.

Nettoyer les endroits où les déchets ont pu se déposer : graisses sur la benne, déchets divers au niveau du plan de pose et dans la trémie. S'assurer que les axes d'articulation situés à l'intérieur des rails et permettant le basculement de la benne au point haut sont exempts de dépôts. Graisser éventuellement l'intérieur des rails après avoir éliminé la graisse ancienne.

2.1.2 TOUS LES ANS

Changer la sangle (rep.12)

Sauf si elle n'est pas détériorée (procédure §2.2.2)

2.1.3 TOUS LES DEUX ANS

Contrôle des paliers fortement sollicités :

- La poulie (§ 3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.10)
- Le galet et les patins de mobile (§ 3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.9)
- Les deux axes d'articulation pelle/chariot (§ 3.6. - Remplacement des pièces d'usure, rep.6)

Si l'un de ces composants présente des signes de dégradation importante, procéder au remplacement des pièces d'usure correspondantes.

- Remplacement de la poulie: (voir § 2.2.3.)
- Remplacement des patins et du galet de mobile : (voir §2.2.4)
- Remplacement des paliers et axes d'articulation : (voir §2.2.5)

2.2 REMPLACEMENT DES PIECES D'USURES

2.2.1 DEMONTAGE ET REMONTAGE ET DE LA BENNE

2.2.1.1 Démontage de la benne

Au niveau de l'armoire électrique mettre le commutateur en position 'MANUEL". Pivoter la trémie (rep.2) après avoir détaché les grenouillères. Monter la benne jusqu'à son point de rotation, sortir la partie basse des rails de guidage, descendre pour dégager des tétons de basculement. Placer la benne à l'horizontale et dégager la benne en sortant les tétons des rails.

2.2.1.2 Remontage de la benne

La repose s'effectue en sens inverse.

2.2.2 REMPLACEMENT DE LA SANGLE

Mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§ 3.3. - Immobilisation benne). Retirer le panneau arrière (rep.4).

2.2.2.1 Dépose de la sangle à remplacer

Côté mobile : (rep.9 - figure 4 et 5), enlever les contreplaques (2 boulons M12).
Côté tambour : (rep.11 - figure 8-9), dévisser le flasque (une vis M6 ou M8).

2.2.2.2 Pose d'une nouvelle sangle

(§3.4 – Montage de la sangle)

Placer la boucle de la sangle dans la fente du tambour (rep.11) suivant le sens d'enroulement décrit (figure 6-7). L'amener en l'accompagnant à la main, jusqu'au mobile (rep.9) après l'avoir passée sous le galet du palpeur (rep.13 - figure 8) puis sur la poulie (rep.10). La fixer sur le mobile (figure 4), pas de réglage, la longueur utile se règle automatiquement.

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep.9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (figure 5). Effectuer (en manuel) une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

⌦ Attention ! Le dégrilleur doit reprendre son cycle de fonctionnement (descente) lorsque la benne est en position ouverte (figure 5).

2.2.3 REMPLACEMENT DE LA POULIE (§3.6 – Remplacement des pièces d'usures)

Pour faciliter l'accès à la poulie, pivoter la trémie (rep.2). Démonter les panneaux de carénage (rep.4) et mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§ 3.3. - Immobilisation benne).

2.2.3.1 Démontage de la poulie

Desserrer l'écrou tenant l'axe (écrou M16), ôter la rondelle. Extraire l'axe en maintenant la poulie, deux rondelles sont intercalées entre la poulie et les flasques supports.

2.2.3.2 Remontage de la poulie

Passer la poulie sous la sangle en ayant pris soins préalablement de coller à l'aide de graisse les rondelles entretoises sur les flancs de la poulie.

Positionner la poulie, enfiler l'axe, monter la rondelle extérieure et l'écrou frein M16, bloquer l'écrou.

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep.9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (§ 3.4. - Montage de la sangle, figure 5). Effectuer en manuel, une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

2.2.4 REMPLACEMENT DES PATINS ET DU GALET DE MOBILE

(§3.6. – Remplacement des pièces d'usure, figure 12)

Retirer le panneau de carénage (rep.4) Mettre la benne en appui sur la butée de chariot suivant la procédure (§3.3 - Immobilisation benne).

2.2.4.1 Démontage des patins et galet à remplacer

Desserrer l'axe du mobile, boulon M20. Tirer l'axe en extrayant successivement le premier patin, le galet, puis le deuxième patin.

2.2.4.2 Remontage des nouveaux patins et galet

Engager l'axe dans le support de mobile. Mettre en place en enfilant progressivement l'axe, le premier patin, le galet puis le deuxième patin. Revisser l'écrou frein et serrer jusqu'à ce que le boulon formant axe soit immobilisé en rotation.

Attention : Pour un bon fonctionnement du dégrilleur le galet et les deux patins doivent tourner librement autour de leur axe.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

A l'aide du motoréducteur, enrouler la sangle jusqu'à ce que le mobile (rep9) se place dans la position benne ouverte en l'écartant des rails (§ 3.4. - Montage de la sangle, figure 5). Effectuer, en manuel, une montée pour dégager la benne de la butée de chariot, replacer celle-ci dans sa position d'origine.

2.2.5 REMPLACEMENT DES PALIERS D'AXE D'ARTICULATION PEIGNE/CHARIOT

(§ 3.6. Montage des pièces d'usure, figure 13)

Au niveau de l'armoire électrique, mettre le commutateur en position "MANUEL".
Dégager la benne des rails de guidage (se reporter au § 2.2.1.1.).
Sortir la benne du châssis en déroulant la sangle.
Désolidariser le mobile (Rep 9) en démontant son galet (§ 2.2.4.1.).
Démonter les écrous des axes d'articulation boulon M20. Dégager les axes des chapes en prenant soin de repérer la position des rondelles de calage placées de part et d'autre du bras du chariot. Déposer le peigne.
Extraire les paliers par l'intérieur en les poussant à l'aide d'un mandrin Ø 21.

Le remontage s'effectue en sens inverse, prendre soins de replacer correctement les rondelles de calage sur chaque axe.
Serrer les écrous frein M20 pour rattraper le jeu latéral sans freiner l'ouverture du peigne.

2.3 REMISE EN SERVICE APRES COUPURE DE L'INTERRUPTEUR DE SECURITE

(§3.1 - Ensemble descriptif Rep.17)
Se reporter à l'Annexe 5 : Gestion des défauts.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.1 - Ensemble descriptif10

3.2 - Détecteurs de position11

3.3 - Immobilisation de la benne12

3.4 - Montage de la sangle13

3.5 – Réglage de la sangle14

3.6 - Remplacement des pièces d'usure15

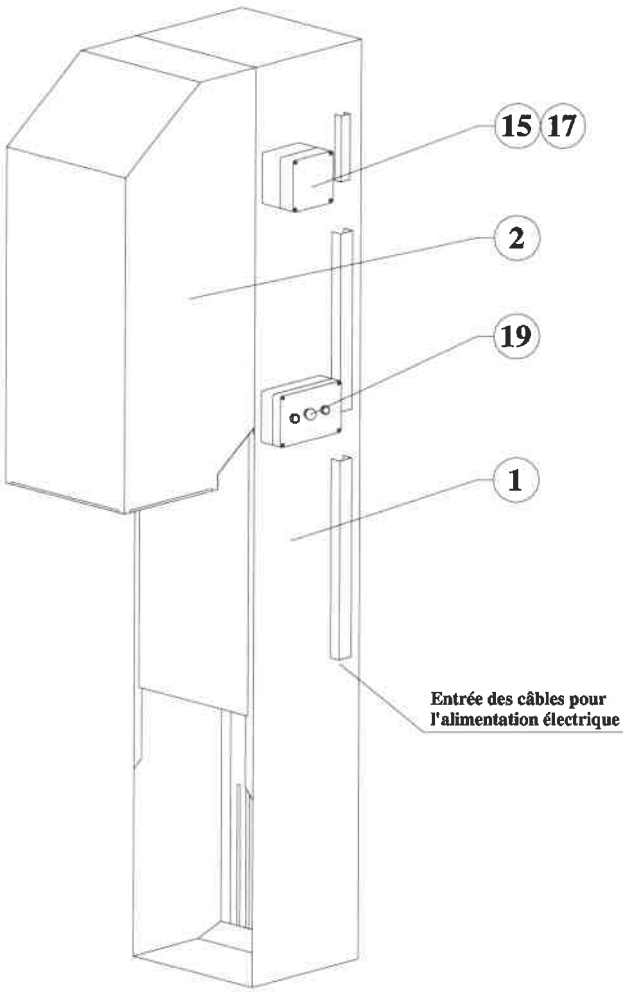
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

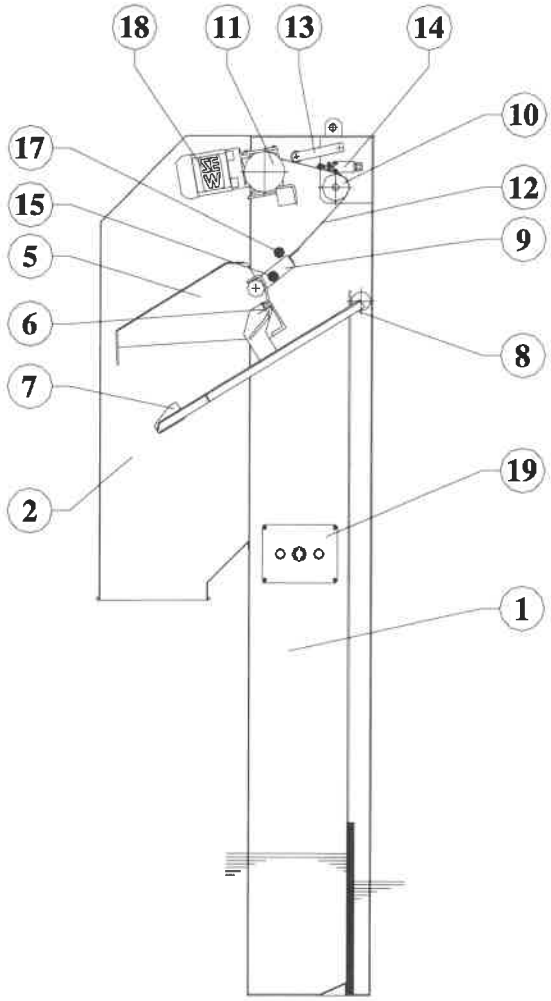
► 3.1 ENSEMBLE DESCRIPTIF



VUE EXTERIEURE

Nomenclature

1 - Châssis formant carénage
2 - Trémie à déchets
5 - Benne
6- Axe d'articulation
7- Patin bas
8- Patin haut
9 - Mobile
10- Poulie
11- Tambour de sangle
12- Sangle
13- Palpeur point « Bas »
14- Fin de course « Bas »
15- Fin de course « Haut »
17- Interrupteur de sécurité
18- Motoréducteur
19- Boîtier manuel



COUPE VERTICALE

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.2 DETECTEURS DE POSITION

REP 14 Fin de course haut
Deux conducteurs1.5 carré
Bornes 5 et 6

REP 16 interrupteur de sécurité
Deux conducteurs 1.5 carré
Terminals 5 and 6

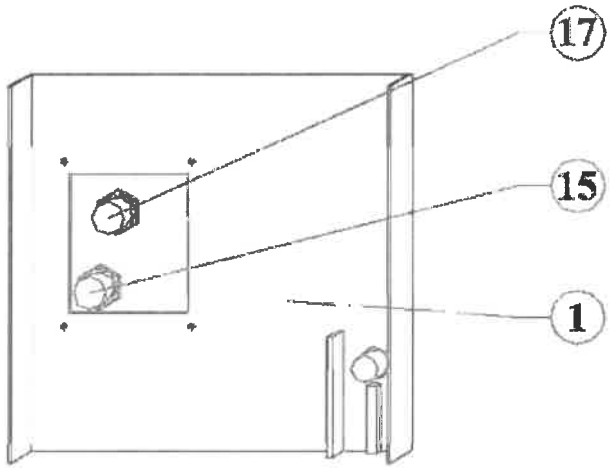
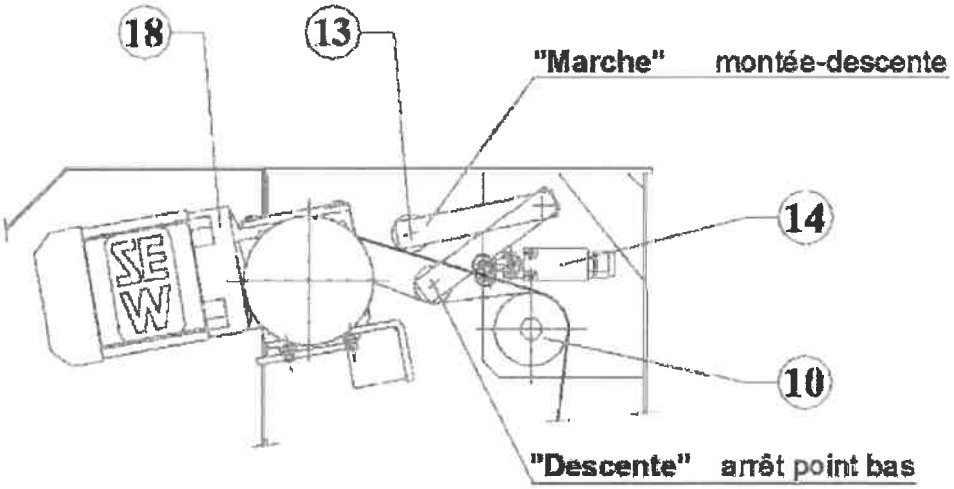


Figure -1-



REP 13 Fin de course bas
Deux conducteurs 1.5 carré
Bornes 13 et 14

Figure -2-

► 3.3 IMMOBILISATION DE LA BENNE

- **Le dégrilleur est en position Arrêt-Repos** (*voir Fonctionnement-Asservissement*)
- la benne (ensemble peigne-chariot) est alors située dans les rails de guidage en position fin de cycle.
- **Mettre l'asservissement en position manuelle.**
- **Ouvrir La trémie** *(rep.2).*
- **Effectuer une montée ou une descente** pour placer l'ouverture de la benne face à la trémie.
- **Placer la butée de benne** dans la position définie *figure 10.*
- **Effectuer une descente**, la benne vient en appui sur la butée, la sangle se détend, le fin de course "*bas*" est actionné.
- **Placer le commutateur** "*Marche-Arrêt*" en position Arrêt

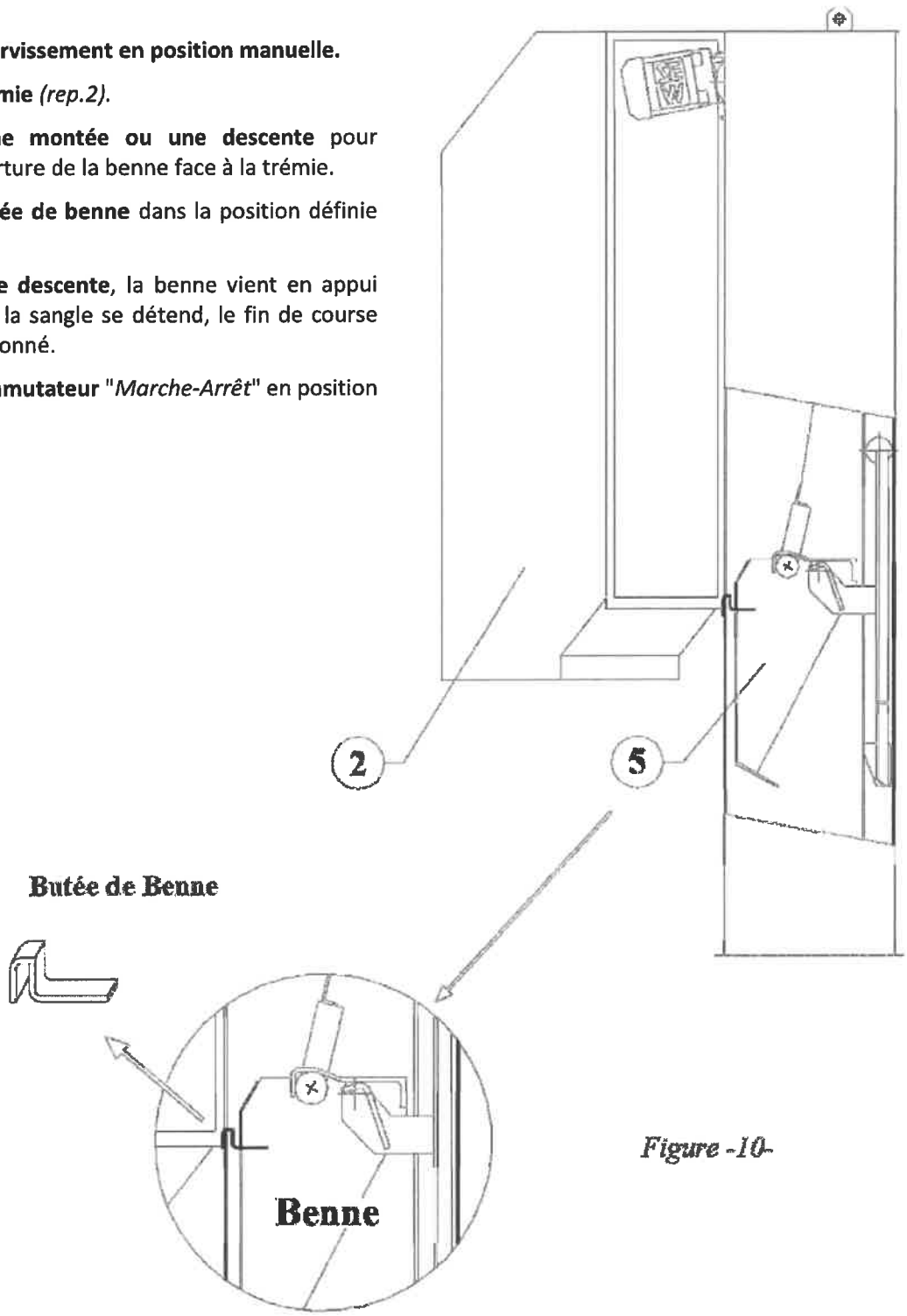


Figure -10-

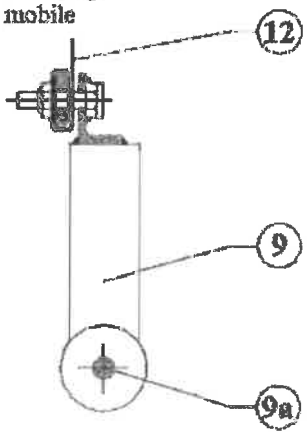
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.4 MONTAGE DE LA SANGLE

Figure -4-
Montage de la sangle sur le mobile



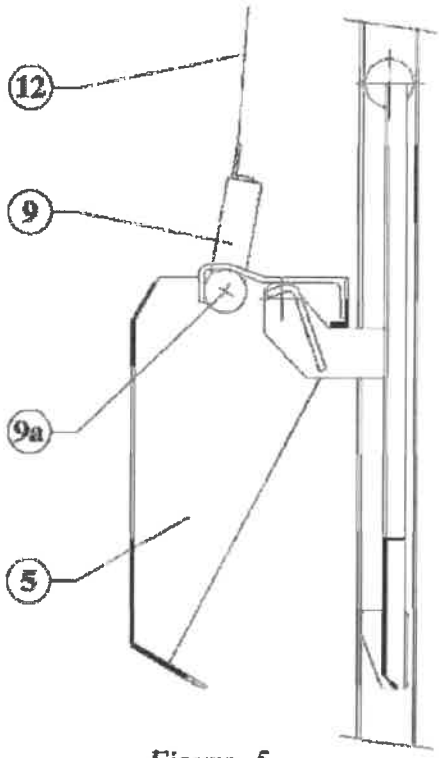


Figure -5-
Position du mobile benne ouverte

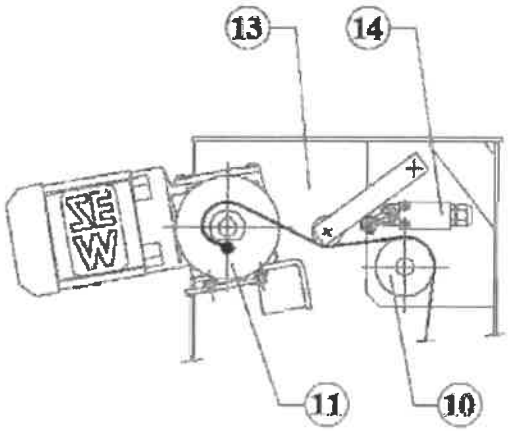


Figure -8-
Montage de la sangle sur le tambour et passage sous le palpeur

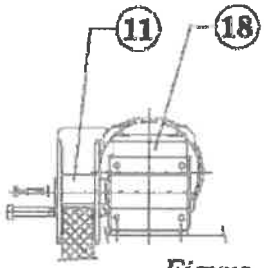


Figure -9-
Montage du tambour

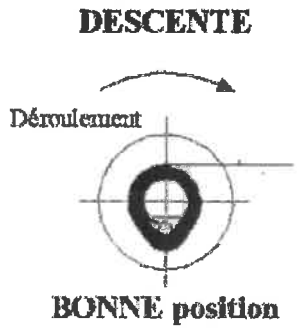


Figure -6-

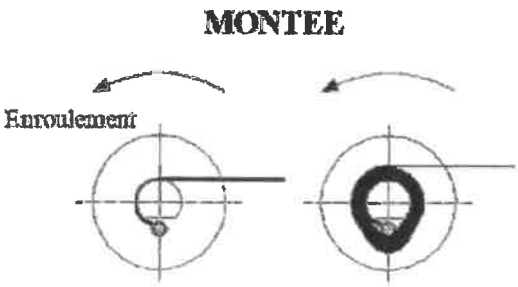
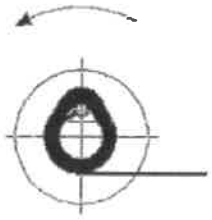


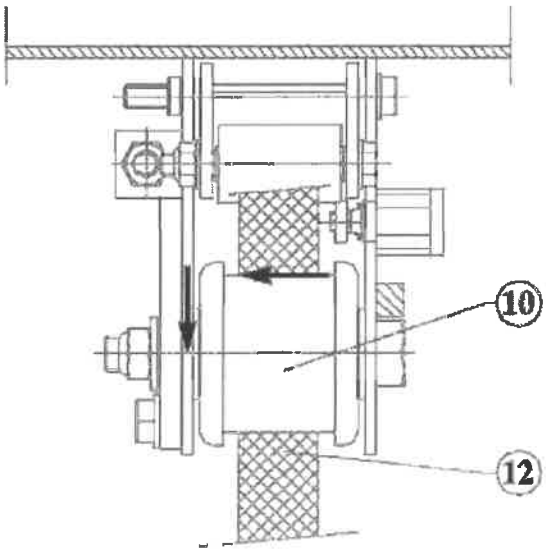
Figure -7-

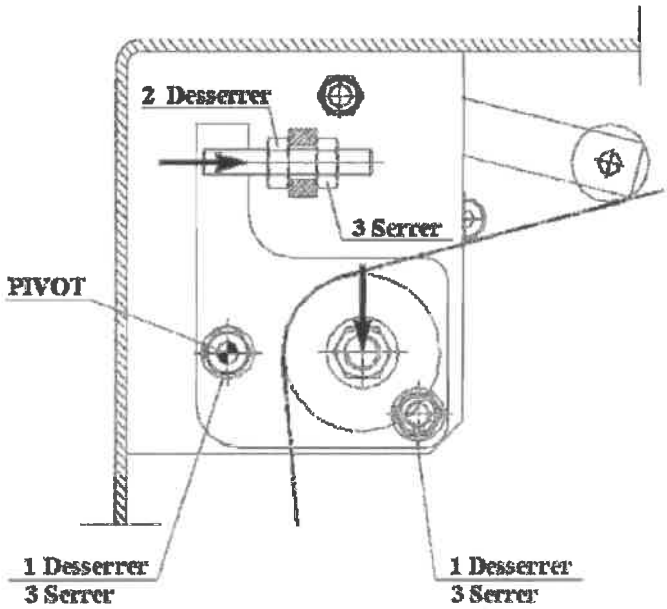


SCHEMAS

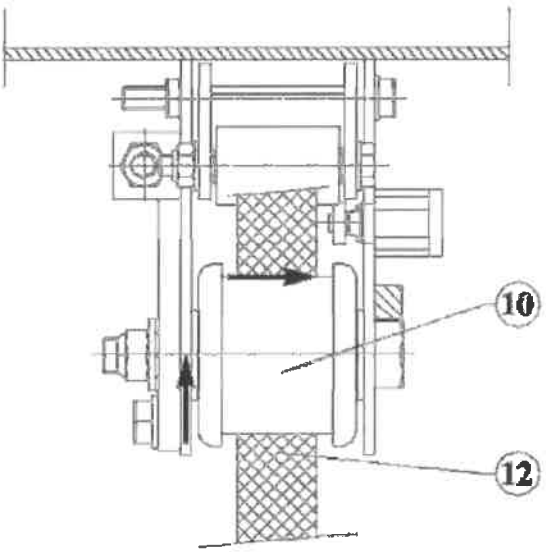
▶ 3.5 REGLAGE DE LA SANGLE

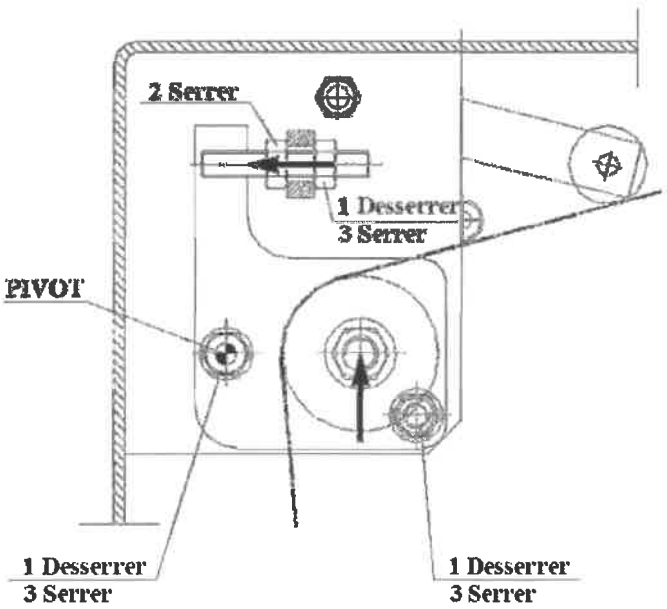
Pour déplacer la sangle vers la gauche Utiliser une clé de 19





Pour déplacer la sangle vers la droite Utiliser une clé de 19





FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

SCHEMAS

3.6 REMPLACEMENT DES PIECES D'USURE

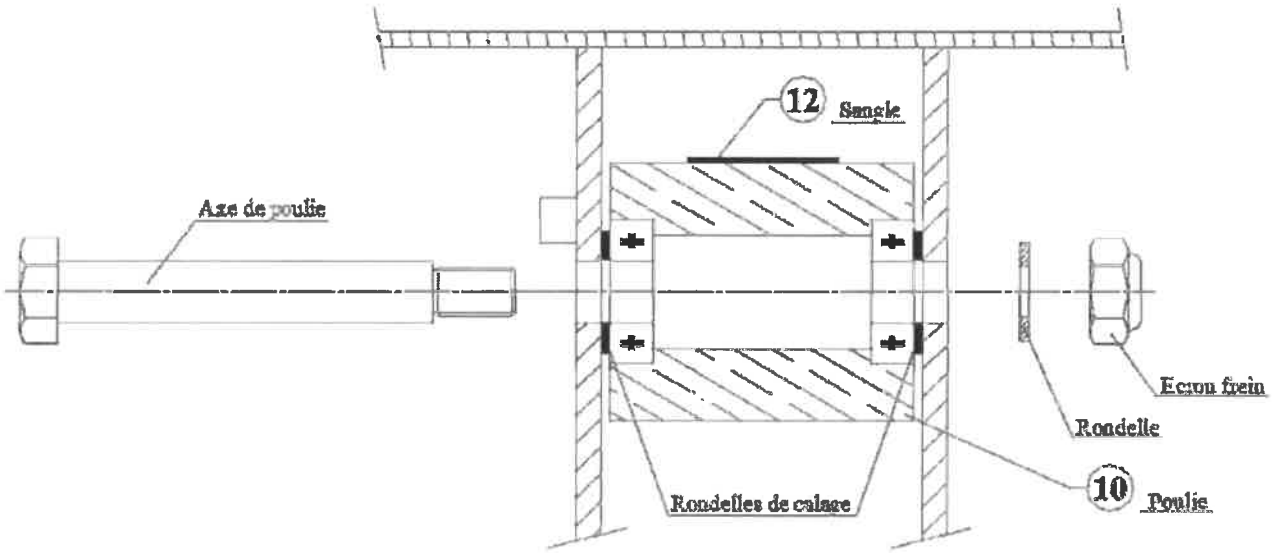


Figure -11-

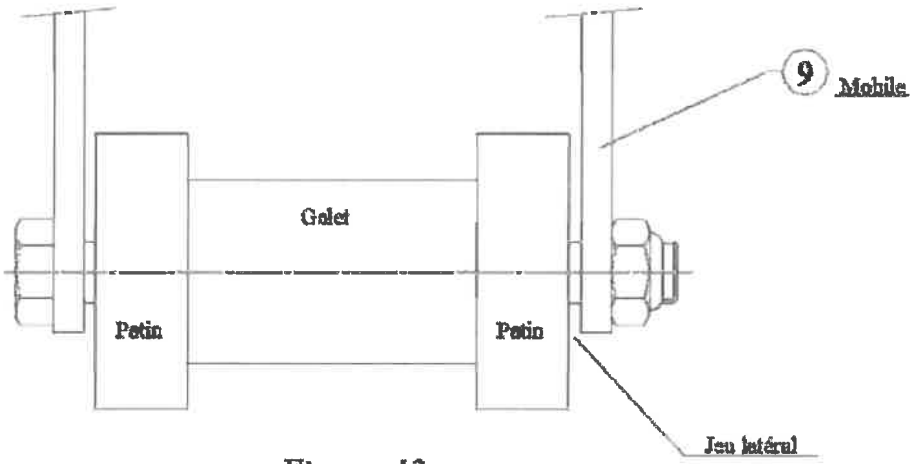


Figure -12-

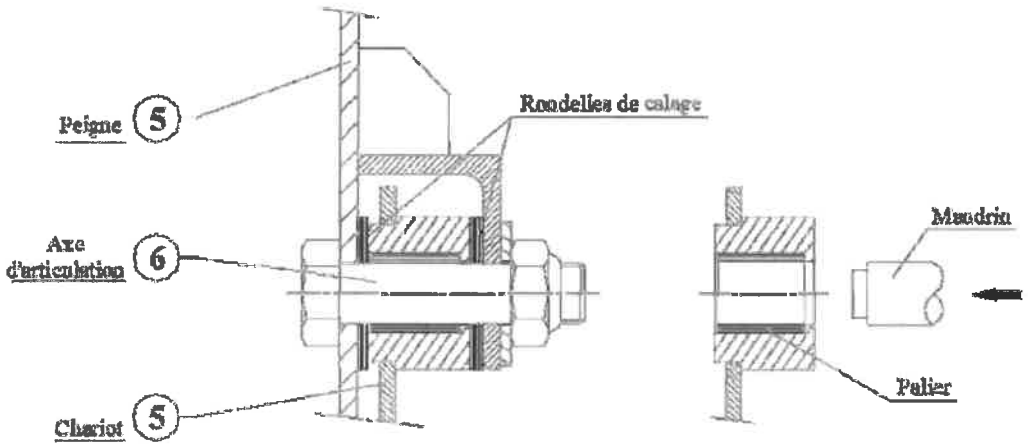


Figure -13-

ANNEXE 1

► CONSIGNES DE SECURITE, PROTECTION DES PERSONNES

IMPORTANT :

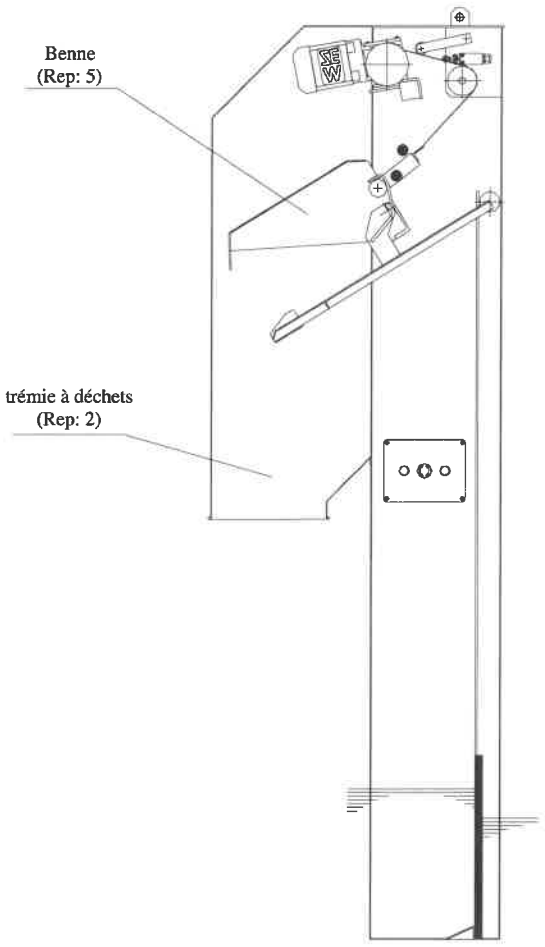
Avant toute intervention sur le dégrilleur

Ouverture de la trémie à déchets (Rep : 2)

1. **S'assurer qu'un cycle de fonctionnement n'est pas en cours.**

2. **Stopper le dégrilleur en plaçant le commutateur de commande en position ARRET.**

3. **Dans le cas où un fonctionnement en manuel est jugé nécessaire, placer le commutateur de commande en position MANUEL.** *(Veillez à la montée ou à la descente de la benne Rep : 5 devant les ouvertures lors de vos interventions).*



PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 2

▶ FINS DE COURSE – INTERRUPTEUR DE POSITION

1 - Fin de course « haut », « arrêt sécurité », « fin de cycle »

2 - Fin de course « bas »

FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 2

1. FIN DE COURSE « HAUT » - ARRET SECURITE - FIN DE CYCLE

Product data sheet
Characteristics

XS4P30MB230

inductive sensor XS4 M30 - L62mm - PPS - Sn15mm - 24..240VAC/DC - cable 2m



Main

Range of product	OsiSense XS
Series name	General purpose
Sensor type	Inductive proximity sensor
Device application	-
Sensor name	XS4
Sensor design	Cylindrical M30
Size	62 mm
Body type	Fixed
Detector flush mounting acceptance	Non flush mountable
Material	Plastic
Type of output signal	Discrete
Wiring technique	2-wire
[Sn] nominal sensing distance	15 mm
Discrete output function	1 NC
Output circuit type	AC/DC
Electrical connection	Cable
Cable length	2 m
[Us] rated supply voltage	24...240 V AC/DC, 50/60 Hz
Switching capacity in mA	5. .300 mA AC 5...200 mA DC
IP degree of protection	IP68 double insulation conforming to IEC 60529

Complementary

Thread type	M30 x 1.5
Detection face	Frontal
Front material	PPS
Enclosure material	PPS
Operating zone	0...12 mm
Differential travel	1...15% of Sr
Cable composition	2 x 0.34 mm²
Wire insulation material	PvR
Status LED	1 LED (yellow) for output state
Supply voltage limits	20. .264 V AC/DC
Residual current	<= 0.6 mA (open state)
Switching frequency	<= 25 Hz (AC) <= 1000 Hz (DC)
Voltage drop	<= 5.5 V (closed
Delay first up	<= 40 ms
Delay response	<= 0.2 ms
Delay recovery	<= 0.4 ms
Marking	CE
Threaded length	52 mm
Height	30 mm
Length	62 mm

Environment

Product certifications	CCC CSA UL
Ambient air temperature for operation	-25...70 °C
Ambient air temperature for storage	-40...85 °C
Vibration resistance	25 gn, amplitude: +/- 2 mm (f = 10...55 Hz) conforming to IEC 60068-2-6
Shock resistance	50 gn (duration = 11 ms) conforming to IEC 60068-2-27

ANNEXE 2

2. FIN DE COURSE « BAS » INTERRUPTEUR DE POSITION



FIN DE COURSE BAS type XCK-P21 TELEMECANIQUE

Interrupteur avec tête à mouvement angulaire
Dispositif de commande
A levier à galet thermoplastique
(réglage sur 360° de 5 en 5° ou tous les 90°
par retournement de la rondelle crantée)

Références : XCK-P2118G11
(contact « O » à manœuvre positive d'ouverture)
Contact bipolaire « O+F »
à action brusque
(XE2S-P2151)



Caractéristiques

Conformité aux normes	IEC 947-5-1, IEC 337-1, EN 60 947-5-1, NF C 63-140, VDE 0660-200, UL 508, CSA C22-2 n°14 IEC 204-1, EN 60 204-1, NF C 79-130
Homologations	En exécution normale : CSA A 300, UL A 300 Listed, NEMKO FI 10 (4) A-400V, (GL, BV, USSR en cours)
Traitement de protection	En exécution normale : « TC » et « TH »
Température de l'air ambiant	Pour fonctionnement : -25 à +70°C. Pour stockage : - 40 à + 70°C
Tenue aux vibrations	25 gn (de 10 à 500Hz) selon IEC 68-2-6
Tenue aux chocs	50 gn selon 68-2-27
Protection contre les chocs électriques	Classe II selon IEC 536 et NF C20-030
Degré de protection	IP65 selon IEC 529 ; IP653 selon NF C20-010
Durabilité mécanique (cycles manuels)	10 millions
Couple mini d'actionnement	0,05 N.m
Couple mini d'ouverture positive	0,17 N.m
Vitesse d'attaque minimale	1,5 m/s
Appareils pour attaque	Par came 30°
Fidélité	0,1 mm sur les points d'enclenchement
Caractéristiques assignées d'emploi (Durabilité électrique)	AC-15 ; A 300 ou Ue = 240 V, Ie = 3 A DC-13 ; Q 300 ou Ue = 250 V, Ie = 0,27 A selon IEC 947-5-1 Annexe A, EN 60 947-5-1
Tension assignée d'isolement	Ui = 500 V degré de pollution 3 selon IEC 947-1, groupe C selon NF C 20-040 et VDE 0110 Ui = 300 V selon UL 508, CSA C22-2 n°14
Tension assignée de tenue aux chocs	U imp = 6 kV selon IEC 947-1, IEC 664
Positivité	Contact à manœuvre positive d'ouverture selon IEC 947-5-1 Chapitre, EN 60 947-5-1
Résistance entre bornes	≤ 25 mΩ selon NF C93-050 méthode A ou IEC 255-7 catégorie 3
Protection contre les court-circuits	Cartouche fusible 10 A gG (gl) selon IEC 947-5-1, VDE 0660-200
Entrée de câble	1 entrée taraudée pour presse-étoupe 11 selon NF C 68-300. Capacité de serrage de 7 à 10mm
Raccordement	Sur bornes à vis et étriers imperdables. Capacité de serrage mini : 1 x 0,34 mm², maxi : 2 x 2,5 mm² selon contact.

ANNEXE 3

MOTOREDUCTEUR SEW

1 – Caractéristiques techniques

2 – Caractéristiques géométriques

3 – Lubrification

FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

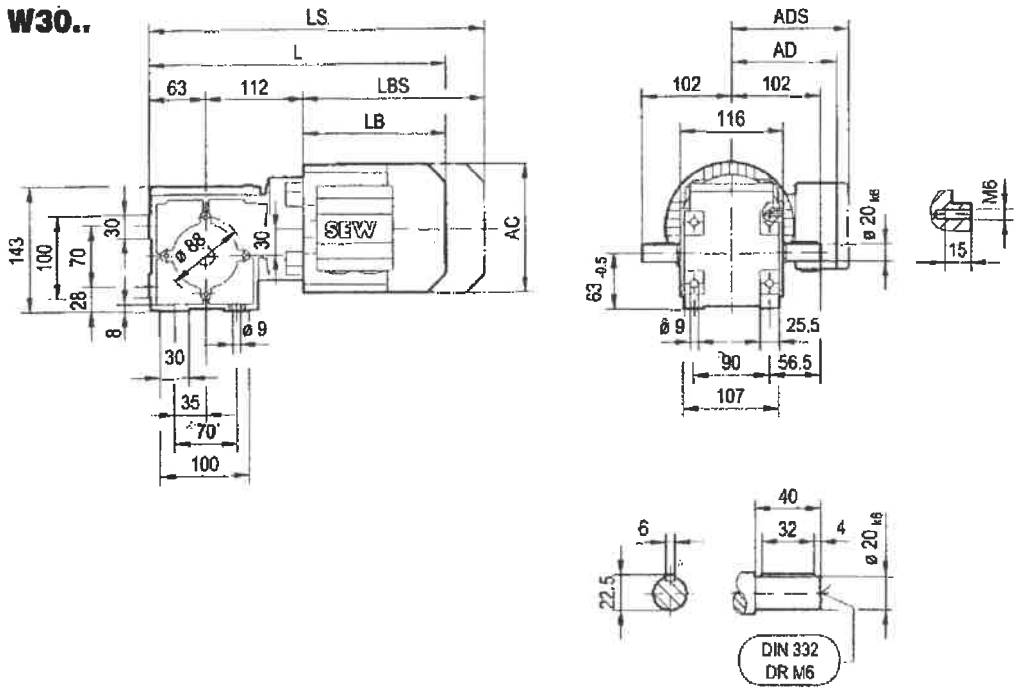
ANNEXE 3

▶ 1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type		:	W30 DR63L6
Puissance disponible	kW	:	0.18
Vitesse nominale secondaire	1/mn	:	12.0
Rapport de réduction		:	75.0
Couple nominal secondaire	Nm	:	63
Vitesse nominale primaire	1/mn	:	870
Tension triphasée	V	:	230/400
Couplage		:	Triangle/Etoile
Fréquence	Hz	:	50
Intensité	A	:	1.35/0.77
Cosinus Phi		:	0.75
Classe d'isolation		:	B
Protection		:	IP54

2 - CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES



(→ 96)	DR63..	DT71D	DT80..								
AC	132	145	145								
AD	105	122	122								
ADS	105	127	127								
L	324	339	389								
LS	379	403	453								
LB	149	164	214								
LBS	204	228	278								

FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com
PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

2. PROTECTION ELECTRIQUE

Protection contre les surcharges

L'emploi d'un disjoncteur est nécessaire pour protéger le bobinage contre les surcharges et les conséquences d'une marche sur deux phases seulement (suite à la fusion d'un seul fusible ou coupure d'un conducteur par ex.).

Exemple : bobinage du moteur pour 230/400 V ;
Courant nominal : 5,7/3,3 A
Réglage du disjoncteur de protection à :
5,7 A pour le couplage 230 V triangle
3,3 A pour le couplage 400 V étoile

Il convient de régler le relais thermique du discontacteur à l'intensité nominale correspondant à la tension du réseau (voir plaque signalétique).

Dans le cas de moteur avec protection thermique intégrée au bobinage (ex. Déclencheurs thermiques ou thermistances) se reporter au schéma de branchement correspondant. Il est prudent d'empêcher un démarrage automatique du moteur après refroidissement de son bobinage.

Réglage du niveau de coupure du disjoncteur repère DM1, en fonction de la puissance des moteurs.
(Voir Annexe 5 schéma électrique folio 2)

Puissance	Plage de réglage	Réglage
180W	0.63 – 1.00A	**0.77A**

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

3. LUBRIFICATION

Les motoréducteurs SEW type W20 ou W30 ont **un graissage à vie** leur permettant un fonctionnement pratiquement sans entretien. Par ailleurs, le remplissage d'huile est indépendant de la position de montage.

Si toute fois, une opération liée au graissage s'avère nécessaire, toutes les informations concernant le type, les caractéristiques ainsi que les quantités de lubrifiant sont décrites ci-dessous.

Tableau des lubrifiants

Le tableau des lubrifiants de la page suivante indique les lubrifiants autorisés pour les entraînements de SEW. Tenir compte de la légende ci-dessous.

Légende du tableau des lubrifiants

Abréviations utilisées, signification des champs grisés et remarques :

CLP	= Huile minérale
CLP PG	= Polyglycol (homologation USDA-H1 pour réducteurs W)
CLP HC	= Hydrocarbures de synthèse
E	= Huile-ester (classe de risque de pollution de l'eau WGK 1)
HCE	= Hydrocarbures de synthèse + huile-ester (homologation USDA-H1)
HLP	= Huile hydraulique
	= Lubrifiant synthétique (= graisse pour roulement synthétique)
	= Lubrifiant minéral (= graisse pour roulement minérale)
1)	Réducteurs à vis sans fin avec huile polyglycol : prière de consulter l'interlocuteur SEW habituel
2)	Lubrifiant spécial uniquement pour réducteurs Spiroplan®
3)	SEW-$f_B \geq 1{,}2$ indispensable
4)	Comportement critique au démarrage sous basses températures !
5)	Graisse fluide
6)	Température ambiante
	Lubrifiant pour l'industrie agroalimentaire
	Huile biologique (lubrifiant pour l'agriculture et les eaux et forêts)

Graisses pour roulements

Les roulements des réducteurs et moteurs SEW sont garnis d'usine des graisses indiquées dans le tableau suivant. Pour les roulements garnis de graisse, SEW recommande de renouveler également le graissage lors de la vidange d'huile ou de remplacer les roulements moteur.

	Température ambiante	Fabricant	Type
Roulements des réducteurs	-40 °C ... +80 °C	Fuchs	Renolit CX-TOM15[1)]
Roulements des moteurs[2)]	-20 °C ... +80 °C	Esso	Polyrex EM
	+20 °C ... +100 °C	Klüber	Barrierta L55/2
	-40 °C ... +60 °C	Kyodo Yushi	Multemp SRL[3)]
Graisses spéciales pour roulements des réducteurs			
	-30 °C ... +40 °C	Aral	Aral Eural Grease EP 2
	-20 °C ... +40 °C	Aral	Aral Aralube BAB EP2

1) Graisse pour roulements sur base d'une huile de base semi-synthétique
2) Les roulements moteur sont fermés des deux côtés et ne peuvent pas être regraissés
3) Recommandé pour le fonctionnement en continu sous des températures environnantes en dessous de 0 °C, par exemple en chambre froide

Les quantités de graisse suivantes sont nécessaires :

- Pour les roulements à fonctionnement rapide (côté entrée réducteur) : garnir un tiers des espaces entre les organes de roulement.
- Pour les roulements à fonctionnement lent (à l'intérieur et côté sortie des réducteurs) : garnir deux tiers des espaces entre les organes de roulement.

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France
Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396

ANNEXE 3

Réducteurs Spiroplan®(W)

La quantité de lubrifiant pour les réducteurs Spiroplan® est indépendante de la position de montage :

Type de réducteur	Quantité en litres indépendante de la position de montage
W..10	0.21
W..20	0.26
W..30	0.50

FB PROCÉDÉS
SPÉCIALISTE DU DÉGRILLEUR
www.fbprocedes.com

PA Maison Neuve
6 rue Marcel Dassault
44986 Sainte Luce sur Loire Cedex - France

Tél: +33 2 40 25 86 77
Fax: +33 2 40 25 88 47
contact@fbprocedes.fr

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 383 354 396 00020 RCS Nantes - TVA Intracommunautaire FR63 383 354 396